

## Les procureurs généraux des pays des Grands Lacs réunis mardi à Nairobi

PANA, 21 avril 2016 Vers une coopération judiciaire plus accrue contre l'impunité dans les Grands Lacs africains  
Bujumbura, Burundi - Les procureurs généraux des pays membres de la Conférence internationale de paix pour la région des Grands Lacs (Cirgl) se sont réunis mardi et mercredi à Nairobi, la capitale kenyane, pour adopter une approche de coopération judiciaire régionale "plus efficace et pratique" dans la lutte contre l'impunité transfrontalière, apprend-on de source diplomatique à Bujumbura.

A cette occasion, l'envoyé spécial des Nations unies pour les Grands Lacs et organisateur conjoint de la réunion, le diplomate algérien, Said Djinnit, a souligné l'importance "cruciale" de la coopération judiciaire entre les Etats voisins de la région dans la lutte contre l'impunité, indique un communiqué de presse envoyé jeudi à la PANA, du secrétaire exécutif de la Cirgl dans la capitale burundaise. "Nous sommes tous très conscients que les cycles continus de violence dans les différents pays de la région ont entraîné des violations massives des droits de l'homme, la violence sexuelle à grande échelle, les atrocités et la mort, la dégradation de l'environnement et l'exploitation illégale des ressources naturelles", a-t-il souligné, en substance. Par ailleurs, "beaucoup de ces crimes ont une dimension régionale et portent des conséquences importantes pour la paix et la sécurité dans la région", a-t-il indiqué. Les procureurs provenaient du Burundi, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo (Rdc), du Kenya, du Rwanda, du Soudan du Sud, du Soudan, de l'Ouganda et de la Zambie. De hauts fonctionnaires des Nations unies et ceux des organisations régionales et sous-régionales, qui appuient techniquement et financièrement la Cirgl, ont également pris part à la rencontre. La réunion visait à "développer une meilleure compréhension des défis et des obstacles à la coopération judiciaire dans la région des Grands Lacs, identifier les occasions de prendre des mesures spécifiques pour la renforcer et adopter une approche opérationnelle et pratique qui comprend la mise en œuvre, dans la législation interne, des dispositions du Protocole de la Cirgl sur la coopération judiciaire", précise le communiqué. La Conférence faisait suite à une précédente réunion des ministres de la Justice de la Cirgl, tenue à Livingstone, en Zambie, du 25 au 26 Août 2015, rappelle le texte du communiqué. A Livingstone, les ministres s'étaient engagés à accélérer la domestication des protocoles de la Cirgl, y compris le Protocole sur la coopération judiciaire, notamment dans le domaine d'arrêter des fugitifs ou des accusés, et la lutte contre la criminalité transnationale, y compris le terrorisme dans les Grands Lacs. "Bien qu'il existe des lignes directrices régionales pour la coopération judiciaire dans les protocoles de la Cirgl, et un certain nombre de pays ont des traités d'extradition entre eux, il y a eu peu d'actions pour favoriser efficacement la coopération judiciaire régionale", sont tombés d'accord les participants, la conférence visait à favoriser une plus grande compréhension des défis et faire des recommandations utiles pour parvenir à une coopération judiciaire régionale, conclut le communiqué.